



RAPPORT ANNUEL EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2021

LE MOT DU MAIRE

Depuis plusieurs années, la Ville de Caen s'est emparée des questions et enjeux liés au développement durable. Elle s'est inscrite dans de nombreuses démarches structurantes et complémentaires : Agenda 21, Plan Climat Air Energie Territorial, Cit'ergie, Plan de mobilité, etc.

Aujourd'hui, elle se mobilise plus encore pour accélérer les transitions. L'opération « Caen, Quartiers en transition » traduit la volonté de la Ville d'aller à la rencontre des habitants, conseillers de quartier, associations, entreprises... pour écrire notre nouvelle feuille de route sur les transitions. Dans une logique de cohérence territoriale et de mutualisation des énergies, cette démarche est coordonnée avec celles en cours à la Communauté urbaine Caen la mer : le projet de territoire et « Caen la mer, Territoire en transition ».

L'enjeu de la transition écologique est de faire face au dérèglement climatique et de préserver les ressources naturelles afin de garantir les conditions de vie sur terre. Les domaines d'intervention sont donc larges et multiples : il s'agit de mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces pour favoriser des mobilités non polluantes, réduire les consommations d'énergie, protéger la biodiversité, encourager une alimentation saine et locale ou encore développer l'économie circulaire...

Notre volonté est d'accélérer le mouvement de la transition écologique en partageant les expériences, en faisant appel aux ressources locales et en accompagnant les habitants dans leurs projets.

Cette démarche conduira à l'élaboration d'une culture commune et se matérialisera sous forme d'un atlas des ressources, initiatives et projets dans les quartiers caennais. Sur cette base et avec les habitants, la Ville construira son Agenda 2030 communal.

D'ici là, ce rapport est l'occasion d'un bilan de l'année 2021, qui a encore été marquée par la pandémie de COVID 19. L'amorce d'une sortie de crise avant l'été aura tout de même permis la réalisation d'un certain nombre d'actions que j'ai le plaisir, si ce n'est déjà fait, de porter à votre connaissance.

Joël Bruneau, Maire de Caen

VOLONTÉ DE LA VILLE POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS



Pour mieux comprendre les attentes des habitants en matière de transition, la Ville a initié en septembre 2021 une démarche participative « Caen, Quartiers en transition ». Elle vise à aller à la rencontre des Caennais et faire participer les citoyens volontaires.

4 collèges d'acteurs ; habitants, associations, entreprises et conseillers de quartier sont invités à la construction collective de projets de transitions adaptés aux besoins et ressources des quartiers.

2 sessions de rencontres ont été programmées en septembre et octobre au sein des 4 Pôles de vie. Un stand a également été installé sur les marchés et places publiques afin de capter l'attention des habitants et d'échanger autour des transitions dans leur quotidien.

Les informations récoltées seront rassemblées dans un atlas des transitions qui regroupera les acteurs, lieux, initiatives, ressources ainsi que les projets et les initiatives qui auront émergé dans chaque quartier. Ces données seront intégrées sur des cartes géographiques ludiques. Sera également réalisé un annuaire des porteurs de projet.

Ces outils construits collectivement seront la base de travail pour écrire le programme des transitions de la Ville de Caen d'ici 2030. L'objectif affiché est la mise en œuvre d'actions simples et concrètes à l'échelle des quartiers tout en explorant l'innovation et l'expérimentation.

Cette démarche est coordonnée avec celle de Caen la mer et le projet de territoire.

DU DEVELOPPEMENT DURABLE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Pour mémoire, en 1987, la Commission mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU formalise et popularise la notion de développement durable : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins".

**Développement
durable**



Depuis ces 50 dernières années, plusieurs constats : la population a été multipliée par 3, la création de richesses par 30, les émissions de CO2 ont été multipliées par 2. Cette croissance a nécessité une augmentation des besoins en énergie et en ressources naturelles et a conduit une hausse des températures.

L'Accord de Paris de 2015 a pour objectif de limiter la hausse des températures à un niveau inférieur à 2 °C d'ici à 2100. Au-delà de l'investissement des Etats, le changement climatique est un enjeu dont nous ressentons aujourd'hui les effets dans notre vie quotidienne. La prise de conscience s'est généralisée, acteurs et citoyens ont l'envie d'agir.

La transition écologique est le passage de notre société actuelle, basée notamment sur la consommation à un modèle plus sobre et plus respectueux des hommes et de la nature. C'est un changement progressif et durable de nos comportements et pratiques. Il s'inscrit dans la vie quotidienne (déplacements, modes de consommations et de production, service publics, urbanisme, éducation...)

DU DEVELOPPEMENT DURABLE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE



La transition écologique recouvre ainsi plusieurs champs d'intervention :

- la transition énergétique (sobriété énergétique, préférence des énergies renouvelables...)
- la transition industrielle et économique (production locale de biens durables, réparables et recyclables dans une perspective d'économie circulaire et d'utilité sociale du travail)
- la transition agro-alimentaire (conversion d'une partie de l'agriculture industrielle énergivore par une agriculture biologique).
- En urbanisme, la transition implique de recourir à la densification urbaine, le développement d'espaces verts, l'efficacité énergétique, etc.
- En matière de transports, les alternatives sont des solutions d'éco-mobilité : bus électriques ou au biogaz, service covoiturage, auto-partage, mobilités douces, etc.
- ...

La participation citoyenne est au cœur du fonctionnement de ces initiatives.

Le mouvement des transitions offre une vision optimiste de l'avenir et incite à des actions concrètes en cohérence avec le concept de développement durable.

(Source : [Définitions | Observatoire européen de la Transition \(transition-europe.eu\)](#))

LE RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Depuis 2011, toute collectivité de plus de 50 000 habitants a l'obligation de réaliser un rapport annuel en matière de développement durable, qui doit être présenté avant le débat d'orientation budgétaire.
- Ce rapport décrit les engagements de la ville pour répondre, notamment, aux enjeux internationaux de l'Agenda 2030 fixé par l'ONU en 2015. Il s'agit d'un agenda universel qui porte l'ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030.

L'Agenda 2030 fixe **17 objectifs** de développement durable et **169 cibles**, qui couvrent aussi bien le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau que la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture ou l'éducation...

Ce rapport développement durable passe au crible chaque axe pour voir à quels objectifs de développement durable il contribue.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES AXES STRATEGIQUES DE LA VILLE DE CAEN EN 2021

I. Lutter contre le changement climatique

Page 8

II. Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Page 29

III. Renforcer les cohésions sociale et les solidarités

Page 45

IV. Favoriser l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant

Page 61

V. Produire et consommer responsable

Page 71

VI. Collectivité exemplaire

Page 85



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ❖ RENFORCER LA MOBILITÉ DURABLE
- ❖ ENCOURAGER À L'INNOVATION URBAINE
- ❖ S'ENGAGER DANS LA SOBRIÉTÉ ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ❖ RENDRE LE TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



RENFORCER LA MOBILITÉ DURABLE

La Ville de Caen soutient la mobilité active, marche et vélo. Elle facilite et promeut les déplacements plus responsables par de multiples mesures. Elle a, au cours de l'année 2021, réalisé des aménagements cyclables afin d'offrir un niveau de sécurité accrue dans des zones identifiées comme points noirs par les cyclistes et les associations. Ces infrastructures constituent des éléments structurants du réseau cyclable de la Ville et de la Communauté Urbaine. Des actions sont par ailleurs menées également auprès de différents publics notamment les scolaires pour favoriser la pratique du vélo et de la marche sécurisée.



MIEUX ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE MOBILITE

77

Nouvelles aides financières attribuées

(du 1^{er} avril au 30 août 2021)

La pratique du vélo sur le territoire caennais s'est amplifiée et diversifiée. Davantage d'habitants ont fait le choix de l'usage de la bicyclette pour leurs déplacements du quotidien (travail, loisirs, achats...).

En 2021, la Ville de Caen a souhaité poursuivre sa démarche sous un volet plus social et toucher de nouveaux publics dans leurs pratiques plus quotidiennes à travers de nouvelles modalités d'attribution de l'aide à l'achat de vélo.

Le nouveau dispositif mis en place au 1^{er} avril 2021 prévoit différentes aides :

- Achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), soumis aux conditions de ressources fixées par l'Etat,
- Aide pour les jeunes,
- Aide pour les personnes en situation de handicap,
- Aide pour accompagner au changement de mobilité le « Pass Bye Bye car » qui consiste à supprimer son véhicule thermique pour le remplacer par un VAE ou un abonnement annuel Twisto.



RENFORCER LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

140km

Aménagements cyclables sur Caen



La Ville de Caen souhaite confirmer la priorité des modes alternatifs dans l'aménagement urbain et opérer un partage de la voirie afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs.

La collectivité réalise des liaisons structurantes pour développer l'attractivité et la sécurité du réseau comme la réalisation de pistes cyclables, d'aménagements cyclables transitoires, de zones 30 ou encore des liaisons entre les quartiers.

Ainsi, en lien avec Communauté urbaine - qui comptabilise 400 km d'aménagements sur le territoire de Caen la mer via un Schéma directeur cyclable, la ville de Caen travaille pour favoriser les mobilités moins carbonées sur son territoire.

En 2021, deux projets ont vu le jour :

- la piste cyclable du Boulevard Richemond (600 m de piste bidirectionnelle) permettant de poursuivre le linéaire du Périph'Vélo .
- Une zone 30 sur les rue Oratoire/Giraud pour un linéaire de 600 m créée d'ici fin d'année.

Le total est donc aujourd'hui de 140 km d'aménagements sur la Ville.

FAVORISER DES TRANSPORTS EN COMMUN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Caen, en sa qualité de ville centre est associée au déploiement des transports en commun.



25

Bus biogaz

Caen la mer a décidé d'orienter sa stratégie de transition énergétique vers des bus au biogaz pour permettre « 80 % de pollution en moins ».

Ainsi dès 2020, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été retenue pour la mise en œuvre et l'organisation de la future flotte de bus au biogaz. Le programme de renouvellement est accéléré afin que l'intégralité du parc de transport en commun soit biogaz d'ici à 2029, soit 185 bus.

Les 25 premiers bus biogaz sont arrivés en 2021. La station de ravitaillement est installée sur le dépôt d'Hérouville Saint-Clair. L'objectif est de développer une filière biogaz locale en lien notamment avec le projet d'usine de méthanisation sur la presqu'île (Mondeville).

Projet

Nouvelle ligne Tramway

Pour compléter les trois lignes nord-sud déjà existantes et augmenter l'offre de transport, Caen la mer s'est penchée sur la création d'une nouvelle ligne pour desservir les quartiers à l'ouest du territoire caennais et permettre également une desserte pour les grands équipements du centre-ville (Palais des Sports, Zénith, Parc des expositions, Stade nautique, lycée Malherbe...).

Ce tracé représente une longueur totale de 11,8 km pour un total de 22 stations.

Le coût du projet est estimé à 270 millions d'euros.

La mise en œuvre de cette nouvelle ligne pourrait intervenir courant 2028.

INCITER À VIVRE LA VILLE AUTREMENT : CAEN SANS VOITURE

Dimanches sans voiture

Tous les derniers dimanches du mois de 5h30 à 21h, du 30 mai au 30 octobre 2021 a eu lieu l'opération Caen sans voiture.

Cette invitation à vivre la ville autrement a aussi pour vocation d'inviter les caennaises et caennais à réfléchir à la place de la voiture en ville et à les sensibiliser aux conséquences de la pollution atmosphérique.

Les familles caennaises ont ainsi pu bénéficier d'un circuit piéton entre la prairie, le marché saint-Pierre, la Presqu'île et la voie verte vers la côte et des animations ont été proposées sur le parcours.



DONNER ENVIE DE MARCHER ET DE PÉDALER

320

Participants

La Ville de Caen promeut les modes actifs marche et vélo. Elle met en place un Agenda vélo-marche afin de faire découvrir les aménagements et équipements cyclables, au travers de circuits à pied ou à vélo.

Ces sorties sont l'occasion de valoriser le patrimoine de la Ville, de rencontrer les producteurs et entreprises locaux, d'aborder les sujets liés à la transition écologique sous différentes formes (ludique, pédagogique...).



12

Balades réalisées

LA MOBILITÉ DURABLE EN 2021, C'EST...



MOBILITÉ DOUCE

13 000 € de soutien à la MDV

- Poursuite du soutien à la Maison du vélo, structure ressource pour les pratiquants du vélo

4 abris vélos sécurisés + 1 876 arceaux vélos

- Caen la mer a mis en place 4 abris vélo sécurisés (Vélopark) sur le centre-ville de Caen, avec un total 48 places. Ces abris sont couverts et accessibles 24h/24.
- Pour répondre aux déplacements cyclistes, 1 876 arceaux ont été installés sur le territoire communal.

5 chemins des écoliers + 1 pédibus

- La Ville réalise des opérations visant à accompagner les scolaires dans des déplacements doux via :
 - Des chemins des écoliers, cheminements piétons sécurisés, matérialisés par des empreintes de pas colorées au sol, aux abords de certains établissements scolaires pour faciliter l'accès à l'école.
 - Un pédibus, ligne de transport piéton sous la tutelle des parents d'élèves.

MOBILITÉ MOINS CARBONÉE

- Pour favoriser la mobilité électrique le SDEC, accompagné de la Ville de Caen, a installé, à partir de 2017, des bornes électriques afin de permettre aux usagers de trouver une borne de recharge dans un rayon de 15 km. On en compte 21.

5 801 charges effectuées en 2021

MOBILITÉ PARTAGÉE

178 disques bleus distribués
+25% par rapport à 2020

- Ce dispositif s'adresse aux propriétaires de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.
- Une vignette est remise gratuitement à la Police Municipale sur présentation de la carte grise de votre véhicule et permet de bénéficier de 2 h de stationnement gratuit.

112 rues concernées par les zones 30

- La Ville de Caen confirme la volonté d'opérer un partage de la voirie afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Elle poursuit le développement des zones apaisées et zones 30.

Extension du périph'vélo

- Une piste cyclable bidirectionnelle a été réalisée sur le boulevard Richemond. Elle vise à poursuivre le périph'vélo entre la Vallée des jardins et la rue Saint-Gabriel.

ENCOURAGER À L'INNOVATION URBAINE

La Ville de Caen n'a de cesse de repenser son orientation urbaine et l'utilisation de son foncier, afin de garantir un urbanisme de qualité et la disponibilité de logements.



« HABITER DEMAIN, DE L'IMAGINAIRE AU FAIRE » LA BIENNALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Du 6 au 10 octobre, le Pavillon et In-Situ ont exploré la thématique « Habiter demain, de l'imaginaire au faire ».

La programmation était diverse et pour tous publics : ateliers, rencontres, conférences, expositions... et des rendez-vous pour les plus jeunes.

- Moments de vi(II)e (5-7 ans),
- Le Parlement des enfants (8-13 ans),
- Randonnée curieuse des pionniers,
- Théâtre d'improvisation « Les transitions font leur sketch ».
- « Caen, quartiers en transition » : participer à l'état des lieux des forces caennaises.



ORGANISER DES CONFÉRENCES SUR L'INNOVATION D'UN TERRITOIRE

5

Écoles supérieures participantes

7

Projets innovants

La Ville de Caen a sollicité des étudiants de l'EM Normandie Business School, Sciences Po Rennes, Sciences Po Paris, Ecole Nationale Supérieure de la Création Industrielle (ENSCI) et l'ENSI Caen pour présenter des projets d'expérimentation inspirés du Biomimétisme. L'objectif était d'apporter des réponses innovantes et pertinentes aux grandes problématiques d'innovations urbaines

Des projets ont été présentés par les étudiants devant un comité de sélection aux profils variés, présidé par le maire de Caen Joël Bruneau. Le concours a été remporté par le projet « **des plantes sentinelles et des panneaux d'interprétation dans le parc des rails pour suivre la santé de la biodiversité** » porté par l'équipe Science Po Paris.

Ce programme a été réalisé en lien avec les écoles citées, le MOHO, le Dôme et le Pavillon.



Les autres projets proposés

Une fontaine de phytoépuration constituée de plusieurs bassins, chacun d'eux permet d'éliminer un type de polluant et des bacs de phytoremédiation. La fontaine pourrait être installée sur la Presqu'île.

Des amplificateurs des sons de la nature et des miroirs déformants pour une ballade sensorielle dans le parc des rails ou le jardin des plantes.

Une charte des vivants sur le modèle du Parlement de la Loire.

Un parcours sportif permettant de produire de l'énergie et de recharger son portable avec la seule force musculaire.

Un bloc de béton sensible et musical relié à un arbre à vent

Une nouvelle approche de l'urbanisme tactique en lien avec des tiers-lieux

ENCOURAGER LA RECHERCHE PARTICIPATIVE ET D'INNOVATION

Participants
(étudiants, lycéens)

L'arbre à vent créé par l'entreprise Newworldwind



Roland Garros



Dans le cadre de Festival TURFU de recherche participative et d'innovation ouverte, la Ville a participé à l'atelier « Arbre à vent » organisé par le Dôme en présentant le Schéma directeur des énergies.

Des systèmes de production "doux" d'énergies s'installent en ville : panneau solaire, éolienne et demain pourquoi pas moulin à eau et stockage d'hydrogène. Au-delà du symbolisme, comment penser l'installation de ces nouvelles formes de production avec la population qui en bénéficierait ?

En s'appuyant sur "l'arbre à vent", un prototype d'éolienne qui vise à s'adapter aux contraintes urbaines et dont un exemplaire pourrait être installé sur la Presqu'île par la ville Caen, cet atelier sera l'occasion de réfléchir aux bénéficiaires, aux usages et à l'impact d'une telle installation.

TESTER DES SENTIERS NATURE

2

Sentiers Nature expérimentés

En essor depuis la crise sanitaire, la marche urbaine a des bienfaits sur la santé physique et mentale. Elle permet de redécouvrir la ville et se l'approprier sous un nouvel angle.

Dans le cadre de l'exposition du Pavillon sur les Sentiers Métropolitains, il a été proposé aux habitants de mettre en perspective des parcours de marche urbaine afin de regarder le territoire autrement en proposant des « pauses » sur des sujets de transition écologique (patrimoines, espaces naturels, traces de l'histoire de la Ville, méthodes de gestion urbaine (écopatelage, fauche tardive.....), loisirs récréatifs urbains.....).

2 sentiers nature ont ainsi été testés et partagés avec les citoyens en juillet et août 2021.



- ***Circuit sur le nord ouest de Caen (cf. carte)***

Distance initiale d'environ 10 kilomètres avec une variante de 8 kilomètres sur le quartier de la Folie couvrechef,

- ***Circuit sur le secteur nord-ouest/sud-ouest de Caen***

Distance initiale d'environ 15 kilomètres avec une variante de 9 kilomètres sur le quartier de la Maladrerie.

Ils seront matérialisés en 2022.

S'ENGAGER DANS LA SOBRIÉTÉ ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Caen a d'ores et déjà obtenu le label territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2017 et a également été labellisée Cap Cit'ergie en 2015 et Cit'ergie en 2018, labels qui récompensent la qualité de sa politique énergétique et climatique.

La Ville de Caen s'engage également pour le climat en diminuant les consommations de fluides, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en développant des énergies renouvelables. Elle a mené à cet effet des programmations pluriannuelles d'investissements sur l'éclairage public et sur la performance énergétique des bâtiments, qui ont conduit à une diminution des consommations de l'ordre de 15 % sur le patrimoine rénové et de l'ordre de 35 % sur l'éclairage public.



POURSUIVRE LE PLAN LUMIÈRE

+2033

Luminaires renouvelés sur le territoire en 2021

Baisse des consommations estimée sur les luminaires remplacés

-58%



Profitant du plan de relance, la Ville de Caen a déposé un dossier au titre de soutien à l'investissement public local pour le remplacement de 3 019 points lumineux et pour un montant de 2 500 000 €TTC sur 2021 et 2022 qui s'inscrit dans son plan lumière.

Des économies d'énergie importantes sont obtenues en remplaçant les lampes par des LEDS.
Ce système également de diminuer l'intensité d'éclairage durant certaines périodes nocturnes.

Au-delà de 2022, la Ville de Caen va poursuivre la rénovation de son parc à hauteur de 125 000 €TTC par an.

SE FIXER DES OBJECTIFS DE RÉNOVATION AMBITIEUX

4
janvier
2021

Inauguration de la nouvelle
école René Lemièrre



Préparer l'avenir en favorisant les économies d'énergie :

Dans le cadre de sa politique énergétique et de gestion patrimoniale, la Ville de Caen a réalisé une réhabilitation ambitieuse de l'ex-collège Lemièrre mariant habilement bâti du XIX^{ème} siècle et équipements neufs. Le projet a atteint le niveau BBC Rénovation, ce qui a permis à la Ville d'obtenir 160 000€ d'aide de la Région au titre de la performance énergétique.

En complément, les travaux d'efficacité énergétique ont rapporté 56 000€ via le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

Aménager des espaces adaptés aux changements climatiques et inclusifs :

La cour intérieure de 1 300 m² a été transformée. Plusieurs espaces de verdure sont aménagés, avec la plantation de vivaces non-allergènes, de gazon et de sept arbres qui apporteront de l'ombre et de la fraîcheur aux écoliers en cas de fortes chaleurs. Les espaces ont été créés à hauteur d'enfant, à l'image des dalles inspirées de pas japonais, adaptées à la taille de leurs pieds.

L'aménagement paysager maximisant le verdissage et misant sur la biodiversité favorise chez les enfants la découverte, le jeu et le sentiment de sécurité.

Equipements :

- ❖ Salles de classe de 60m²
- ❖ Espaces inter-classes pour le travail en petits groupes
- ❖ Salles de motricité
- ❖ Salles d'activités
- ❖ Bibliothèque
- ❖ Salles périscolaires

Budget :

- ❖ 4,93 millions d'euros

PRIVILÉGIER L'INSTALLATION DE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



100%

Production autoconsommée sur la Halle saint Jean Eudes

La Ville réalise des investissements de mise en place d'énergies renouvelables sur son patrimoine.

L'installation photovoltaïque en autoconsommation collective, sur la halle Saint Jean Eudes, est étendue au bénéfice des bâtiments de la ville situés dans un rayon d'un kilomètre. C'est un investissement d'environ 120 000€ HT et une économie estimée sur les factures cumulées de l'ordre de 8 à 10 000€.

En incluant une augmentation du prix de l'électricité de 3% par an, cette installation sera amortie en moins de 10 ans alors qu'elle produira à minima sur 25 ans.

100% de la production sera autoconsommé par les bâtiments de la Ville de Caen. C'est un projet vertueux que la ville va dupliquer (quartier Lorge).

1505
m²

De panneaux solaires photovoltaïques installés sur le patrimoine depuis 2019

L'ÉNERGIE EN 2021, C'EST...



MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

226 élèves sensibilisés aux économies d'énergie

- Reconduction de l'opération Watty à l'école sur les années scolaires 2021-22 et 2022-23. 4 écoles caennaises inscrites.

Développement des réseaux de chaleur

- Caen intègre les réseaux de chaleur dans son projet territorial de développement des énergies renouvelables en lien avec Caen la mer. Le déploiement du réseau « Caen Nord » se poursuit à l'ensemble des bâtiments du CHU et par anticipation aux Jardins de Calix.

Lancement du schéma directeur immobilier

- Cette démarche a débuté en janvier 2021 et s'articule autour de 4 étapes :
 - L'organisation d'une gouvernance avec portage partagé et une mobilisation de toutes les parties prenantes,
 - Un diagnostic pour obtenir une connaissance globale et détaillée du patrimoine,
 - L'élaboration d'un scénario d'évolution de la gestion patrimoniale,
 - La mise en œuvre du programme d'actions et son évaluation.

Une étude d'approvisionnement énergétique

- Une étude de faisabilité est en cours de réalisation afin de déterminer la solution la plus intéressante pour desservir la presqu'île en matière d'énergie.

RENDRE LE TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La ville de Caen s'attache à limiter la vulnérabilité et à favoriser la résilience pour une ville durable : prise en compte des dispositions du PPRM (Plan de Prévention des Risques multiples - inondation/submersion marine approuvé par le Préfet durant l'été 2021), participation à la démarche Notre Littoral Pour Demain, plaquette d'information PPRT Plan de Prévention des Risques Technologiques (Dépôts Pétroliers Côtiers), suivi régulier des carrières souterraines et mouvements de terrain etc...).



DÉVELOPPER UN QUARTIER EN ANTICIPANT ET EN PRÉSERVANT LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

La ville de Caen s'est engagée dans l'expérimentation d'une évaluation d'impact sur la santé (EIS) en réponse aux objectifs fixés par le Contrat Local de Santé 2 (visant à renforcer l'intégration des problématiques d'environnement favorable à la santé et de démocratie locale dans les projets de rénovation des espaces publics »). Cette initiative s'articule également avec les observations des impacts sur la santé des Caennais de la pollution de l'air atmosphérique évalués par le logiciel Air Q+.

Le projet d'aménagement de l'îlot de la place de la Mare a été identifié pour expérimenter une première EIS. En effet, cet espace est caractérisé par un noyau de déplacement qui soulève des questionnements sur la qualité de l'air et les nuisances sonores impactant le bien-être des habitants. Ce projet a été soutenu par l'ARS et la DREAL dans le cadre de l'appel à projet du Plan Régional Santé Environnement 3. L'évaluation a permis de formaliser des recommandations pour prendre en compte la santé et la qualité de vie des habitants et usagers de cet espace. Ces recommandations reposent sur trois enjeux majeurs : verdier, donner une fonction, fluidifier et pacifier l'espace. Des propositions opérationnelles pourront être mises en œuvre dans le futur projet afin de répondre à ces enjeux.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



- ❖ PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ
- ❖ PRÉSERVER L'EAU



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

En matière d'environnement, Caen se distingue en 2021 dans le classement des villes vertes notamment sur la densité de ses espaces verts et l'abandon des produits phytosanitaires. Elle met en place des mesures concrètes dans les méthodes d'entretien du patrimoine vert de la Ville : gestion différenciée, protection biologique, préservation de la biodiversité...



CAEN OBTIENT SA 4^{ÈME} FLEUR AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021

Label

4^{ème} Fleur Villes et Villages Fleuris



Le label « Villes et villages Fleuris » a revu ses exigences à la hausse pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la transition écologique.

La Ville de Caen repense sa manière d'aménager le territoire et d'entretenir ses espaces publics pour prendre en compte ces enjeux environnementaux. Elle a largement augmenté la densité de ses espaces verts et a entamé de nouveaux projets structurants qui font la part belle à la nature en cœur de ville avec des opérations telles que :

- la débitumisation,
- la création d'une forêt de proximité du centre-ville.

La Ville de Caen vient d'obtenir le label 4^e fleurs, avec :

- **530 hectares d'espaces verts**
- **plus de 43 000 arbres**

L'obtention de la 4^e fleur est un véritable aboutissement mais aussi un marqueur !

Un aboutissement car il vient récompenser 30 années de travail d'embellissement et de développement des espaces verts.

Un marqueur d'une ère de nouveaux défis qui, loin de s'afficher en rupture avec le passé, devront s'en nourrir pour imaginer le Caen de demain.

LANCER UN PROJET FÉDÉRATEUR AVEC LES HABITANTS : « PIQ'CAEN »

Juin
2021

Sensibilisation des habitants de Caen

Avec le GMN (Groupe Mammologique Normand), la Ville de Caen a lancé le programme de protection des hérissons. Les habitants sont sollicités pour réaliser des passages entre les jardins pour rétablir les déplacements des hérissons.

Un gîte à hérisson a été installé au jardin botanique et 5 autres sont prévus d'ici fin 2021.



Corentin Moreau

REPONDRE AU BESOIN DE NATURE DES HABITANTS

560 701

visiteurs à la Colline aux oiseaux

313 584

visiteurs au Jardin des plantes



Fréquentation record pour les parcs et jardins de Caen en 2021 !

Des éco-compteurs disposés à l'entrée des parcs permettent de réaliser des relevés du nombre de visiteurs.

Les nombreuses actions menées à la Colline aux Oiseaux et au Jardin des plantes montrent l'augmentation de l'attractivité de ces deux parcs en plus de l'engouement après confinement pour les parcs et jardins.

CRÉER DES ILOTS DE FRAICHEUR

13533
m²

De surfaces desimperméabilisées

La Ville de Caen travaille sur la déminéralisation des sols pour à la fois permettre l'infiltration des eaux pluviales et mettre en place un couvert végétal. L'ensemble apporte une plus-value du cadre de vie et assure un rôle de tampon lors de pics de chaleur (îlots de fraîcheur).

Un travail cartographique a permis de recenser environ 37 rues du même type (rive droite, centre-ville et Nord-Ouest).



INVITER AU « VOYAGE VÉGÉTAL »

7

Quartiers végétalisés



Les jardins d'été ont investi les différents quartiers caennais cette année. Sur le thème du "Voyage végétal", ce sont 7 climats qui ont été présentés dans leur ambiance paysagère d'origine au cœur de 7 quartiers, complétées par 6 installations en centre-ville qui associaient tous ces végétaux place de la République. Des tables de pique-nique végétales ont accompagné l'évènement et ont été très appréciées du public.

RESTAURER LES CONTINUITÉS DES COURS D'EAU

350 000€

Prévus au budget pour les travaux de renaturation et de continuité écologique de l'étang de Grimbosq

De subvention par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour ce projet

75%



Propriété de la Ville de Caen depuis 1972, la forêt de Grimbosq couvre une superficie de 482 hectares. Elle est à la fois un refuge de nature, un poumon vert, un lieu de promenade, un lieu de production de bois, un espace de découverte et d'éducation à la nature.

La forêt est parcourue par plusieurs petits affluents de l'Orne :

- ❖ le ruisseau de la Petite Vallée,
- ❖ le ruisseau de Coupe-Gorge,
- ❖ le ruisseau de la Trevée,
- ❖ et le ruisseau de la Grande Vallée.

Son étang, situé en contrebas du parc animalier, est alimenté par le ruisseau de la Grande Vallée.

Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité et répondre à ses obligations réglementaires, la Ville de Caen engage des travaux de renaturation et de continuité écologique de l'étang.

Le ruisseau de la Grande Vallée a une forte importance pour la circulation des poissons migrateurs. Les travaux sont donc engagés pour transformer l'étang en zone humide laissée à la nature.

Le plan d'eau disparaîtra au profit d'une mare plus petite et le ruisseau de la Grande Vallée et son affluent, le ruisseau de la Trevée, retrouveront leurs lits naturels.

CRÉER DES FORETS URBAINES

15 000

Arbres plantés pour créer une forêt urbaine



Réintégrer des espaces verts en ville offre de nombreux avantages, entre autre réduire la pollution en ville, faire face aux îlots de chaleur et améliorer la qualité de vie des habitants.

C'est pourquoi, la Ville de Caen va investir sur 3 ans dans la plantation d'arbres selon la méthode Miyawaki. C'est un concept japonais qui permet d'effectuer une plantation dense d'arbres en utilisant des espèces adaptées au sol et au climat.

Pour renaturer l'Orne et l'Odon, la Ville prévoit de planter 40 000 arbres, sur un espace de 63 hectares, le long de l'Orne et de la Prairie.

Par ailleurs, en 2021, 15 000 plantations supplémentaires sur une surface de 5 000m², sur un terrain rue des Roquemonts, qui longe le périphérique nord.

LA BIODIVERSITÉ EN 2021, C'EST...



PRÉSERVATION DE LA FAUNE

94 nids de frelons asiatiques détruits

- La Ville de Caen a signé une convention en lien avec la Fredon et le Département pour la destruction des nids qu'ils soient sur domaine public ou privé.

15 moutons en pâture à la Vallée du Mémorial

- En 2021, la vallée du Mémorial et les Douves du château de Caen ont été pâturés par 15 moutons (moutons de Ouessant et moutons de race Lacaune). Ils entretiennent les espaces et permettent la préservation d'orchidées rares.

89 chauves-souris recensées

- Il est constaté une baisse du nombre d'individus.

Présence de loutre

- La loutre, protégée nationalement, est présente sur le territoire de Caen, principalement sur le site de la Prairie.

220 espèces recensées en suivi ornithologique

- Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) poursuit la veille sur l'avifaune de la ville (Veille générale, suivi STOC capture).
- Le Faucon pèlerin a encore été observé sans pour autant mettre en évidence des signes de reproduction.
- L'Elanion blanc et le Pipit à gorge rousse ont été vus pour la première fois à Caen sur le site de la Prairie.

26 espèces recensées en suivi entomologique

- L'inventaire "Coccinelles" est finalisé. Ces données ont intégré la Base de données du GRETIA.
- Parallèlement, un programme plus ambitieux de sciences participatives visant à la réalisation d'un atlas communal est en cours d'élaboration.

LA BIODIVERSITÉ EN 2021, C'EST...

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



1 179 espèces de plantes en suivi botanique

- Sur la prairie de Caen, mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel et de lutte contre les plantes invasives, suivi du trèfle fraise et de la localisation des orchidées caennaises.
- Renaturation de l'étang 1 179 espèces de plantes en suivi botanique de Grimbosq. Sélection, mise en production et plantation d'espèces locales pour accompagner la recolonisation floristique du site.

405 arbres plantés

- La Ville est riche d'un patrimoine arboré sur les espaces publics estimé à ce jour à un peu plus de 43 000 arbres. Ce patrimoine est donc en pleine croissance avec une augmentation de 6,5 % depuis 2014.
- La Ville favorise la biodiversité du patrimoine arboré notamment par un projet de restauration paysagère et patrimoniale de la Vallée de l'Orne et de l'Odon (secteur Louvigny).

Caen, Territoire engagé pour la nature

- Ce label est porté par l'Office Français de la Biodiversité.
- Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité (diagnostic espèces, plan d'action (ex : création d'une mare, gestion différenciée, sensibilisation des publics)).

18 585 m² de surfaces engazonnées sur les cimetières

- Des travaux d'embellissement des dos de tombes et intertombes par des apports de vivaces, arbustes et bulbes durables se poursuivent et, fin 2021, les cimetières de Vaucelles et Saint Gabriel seront entièrement végétalisés.
- Cimetière Nord Est : 7 182 m²
- Cimetière Saint-Gabriel : 11 400 m²

LA BIODIVERSITÉ EN 2021, C'EST...



SENSIBILISATION / EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

2 réunions du
Conseil Local de la
Nature

- Composé de représentants d'organismes de recherche ou d'études, d'associations naturalistes, de structures porteuses de la thématique de la biodiversité et d'habitants, le Conseil local de la nature en ville a pour objectifs d'orienter les stratégies locales et territoriales de la nature en ville ainsi que de favoriser les échanges autour des projets.
- Les projets en cours : Renaturation de l'étang de Grimbosq, Forêt urbaine, Renaturation Berges de l'Odon, Prairie de Caen.

160 projets sports
et nature

- En partenariat avec l'Education nationale, la Ville intervient sur le temps scolaire dans le domaine des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN). Il est proposé également des stages sportifs qui intègrent la sensibilisation à la biodiversité via différentes activités sur l'eau (voile, paddle), sur terre (vélo, rollers, trottinette) ou dans les airs (escalade).

839 participants
aux ateliers &
visites guidées
scolaires

- L'équipe d'animation du jardin des plantes propose chaque année des ateliers et des visites guidées au public scolaire de tous niveaux et adultes. Les visites ont été adaptées au contexte sanitaire COVID-19 (petits groupes).

377 participants
aux animations
grand public &
visites guidées

- L'équipe animation du jardin des plantes propose chaque année des animations et visites guidées au grand public. Les visites ont été adaptées au contexte sanitaire COVID-19 (petits groupes).

LA BIODIVERSITÉ EN 2021, C'EST...

FAVORISER DES ESPACES POUR TOUS

11 Jardins familiaux

- Les jardins familiaux viennent compléter la trame verte existante. Leur situation en cœur de ville participe à l'extension de corridors écologiques, permettant aux espèces naturelles, animales ou végétales, de se développer, même en milieu fortement urbanisé.
- La Ville de Caen offre à la population 445 parcelles de jardins familiaux réparties sur 6 sites différents sur Caen et Cormelles le Royal.
- En 2021, 1 parcelle stratégique de la couronne périphérique a été réaménagée pour renforcer le lien avec la coulée verte et favoriser l'ouverture du site.

11 Jardins partagés

- Les jardins partagés, impulsés par la Ville, permettent aux habitants de consommer des fruits et légumes frais à moindre coût. Ils rassemblent avant tout les citoyens autour de cultures potagères communes, favorisent le lien social et l'entraide.

25 demandes de Rues-jardins

- L'opération "Pieds de mur" vise à végétaliser les rues en créant des petits massifs de 15 cm de large et de 15 cm maximum de profondeur le long des murs et des murets. Elle est réalisée en partenariat avec l'association CREPAN.

7 écoles présentées pour la végétalisation des cours d'écoles

- Dans le cadre de réaménagement des pieds d'arbres, il a été proposé de développer la végétalisation dans les cours d'écoles.
- 7 écoles sont pressenties pour ce projet.



PRÉSERVER L'EAU

Chaque jour, les Caennais consomment des milliers de mètres cubes d'eau du robinet. Pour que l'eau soit de bonne qualité et en quantité suffisante, pour aujourd'hui et pour les générations futures, la Ville et la Communauté urbaine Caen la mer assurent un contrôle permanent.



GARANTIR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

5200

Branchements plomb à
remplacer d'ici 2024

Afin d'améliorer de façon continue la qualité de l'eau distribuée, des interventions ont débuté mi-mai pour renouveler les branchements depuis les canalisations situées sous le domaine public jusqu'aux compteurs d'eau.

La Ville de Caen compte 16 351 branchements d'eau potable au total, il reste 5200 branchements plomb à supprimer d'ici 2024.

Les travaux sont financés par le syndicat Eau du Bassin Caennais et réalisés par un groupement d'entreprises privées.



ACTIONS DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT

5

Dossiers de projets
d'assainissement reçus

Dans le cadre de la loi Oudin, Caen et Caen la mer soutiennent des actions de coopération dans le domaine de l'assainissement.

En 2021, 5 dossiers reçus :

- ❖ Association Entraide Médicale Internationale
- ❖ Association Kiamvu Le Pont,
- ❖ Association Coopasol,
- ❖ Comité de jumelage Ouonck/Bretteville,
- ❖ Association Forages Mali.





RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS

- ❖ CONSOLIDER LA PARTICIPATION CITOYENNE
- ❖ DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET AMÉLIORER LE « VIVRE ENSEMBLE »
- ❖ ACCOMPAGNER LES SÉNIORS
- ❖ INTÉGRER LE HANDICAP ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ



CONSOLIDER LA PARTICIPATION CITOYENNE

La ville de Caen favorise la participation citoyenne a travers divers projets. Cette pratique renforce le vivre-ensemble et permet aux citoyens de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travers d'une vision commune de l'avenir.



RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE

150

Charte de la participation citoyenne

Participants, habitants & acteurs locaux

La Ville a lancé les Rencontres de la participation citoyenne. De décembre 2020 à février 2021, habitants et acteurs locaux ont pu faire part de leurs idées sur les valeurs, les instances et la modernisation de la participation citoyenne. Ce sont leurs réflexions qui ont alimenté et permis de construire la Charte de la participation citoyenne et les nouveaux règlements intérieurs des conseils de quartier et du conseil de la vie associative.

Socle fondateur de la démarche, document de référence commun, elle propose des principes clairs pour une participation citoyenne ouverte, constructive et efficace. La charte définit les valeurs, les différents niveaux de participation, les instances, les méthodes et les outils de la participation citoyenne.

Retrouvez la charte sur le site internet :

https://jeparticipe.caen.fr/sites/default/files/2021-09/charte_participation_citoyenne_avril2021.pdf



2 M€

Je participe à Caen

De budget participatif

Dans le cadre de sa politique de participation citoyenne, la Ville de Caen souhaite favoriser l'implication et l'interactivité avec les citoyens grâce à des outils innovants de concertation et a ainsi mis en ligne le 4 septembre 2021 sa plateforme numérique participative : Je participe à Caen permettant de financer des projets citoyens <https://jeparticipe.caen.fr>

DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET AMÉLIORER LE « VIVRE ENSEMBLE »

L'objectif est de favoriser le vivre ensemble : rompre l'isolement des personnes seules, créer une dynamique d'échange, valoriser des actions collectives



RÉALISER DES ANIMATIONS AVEC LES QUARTIERS

4000€

Affectés à chacun des 12 quartiers de la Ville



« Mon quartier d'été » est un dispositif d'animation à destination des habitants de quartiers coordonné par la Ville et construit en partenariat avec les acteurs du territoire.

Déclinaison du précédent dispositif « Mon quartier animé », il s'appuie sur l'expérimentation mise en œuvre sur la période estivale 2020 démontrant la pertinence de proposer un programme estival d'animations de proximité dans les quartiers.

« Mon quartier d'été » s'adresse à l'ensemble des 12 quartiers de la ville et a été organisé de juin à fin Septembre.

La programmation culturelle « hors les murs » dans les quartiers a permis de proposer des sorties aux familles qui ne sont pas parties en vacances pendant ce contexte sanitaire particulier.

ACCOMPAGNER LES SÉNIORS

La Ville accompagne les séniors au quotidien à travers de nombreux dispositifs (SPASSAD, Label Ville Amie des Aînés...) et souhaite proposer une offre diversifiée d'animations basée sur des échanges réguliers avec les séniors.



ORGANISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DE TOUS LES CAENNAIS

5

Quartiers prioritaires

2

Quartiers en veille



La Ville de Caen a été retenue à l'appel à candidatures du Département pour expérimenter le réseau d'inclusion numérique départemental, au même titre que Vire Normandie et Bayeux Intercom. Ainsi, le quartier de la Pierre-Heuzé a été le territoire d'expérimentation en 2019/2020. Il a permis de cartographier les ressources du territoire (accompagnement, formations...) et de créer des outils communs aux 3 territoires d'expérimentation : la charte du bon accueil de l'utilisateur, le guide de détection de l'autonomie numérique et les modalités de réorientation entre les différentes structures selon le besoin.

L'objectif est de faciliter l'inclusion numérique de tous les caennais, en particulier les publics les plus éloignés, en apportant une réponse adaptée aux différents besoins. Les enjeux sont :

- 1 Améliorer les conditions d'accès aux outils numériques
- 2 Permettre l'acquisition de compétences nécessaires aux usages du numérique

La mise en œuvre généralisée de la démarche de l'inclusion numérique a commencé en septembre 2021 et va se poursuivre en 2022. Actuellement, la phase d'identification de l'offre et des besoins sur les 12 quartiers est lancée ainsi que l'identification des ressources à l'échelle de la Ville.

CONSIDÉRER LE BIEN-ÊTRE DE SES SENIORS COMME UNE PRIORITÉ



LABELLISATION « VILLE AMIE DES AÎNÉS »

A travers l'ensemble de ses actions, la Ville de Caen affirme sa volonté de considérer le bien-être de ses seniors et la gestion de leurs besoins comme une priorité. La nécessité pour les villes de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale de « Villes Amies des Aînés » lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette démarche vise à encourager une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population.

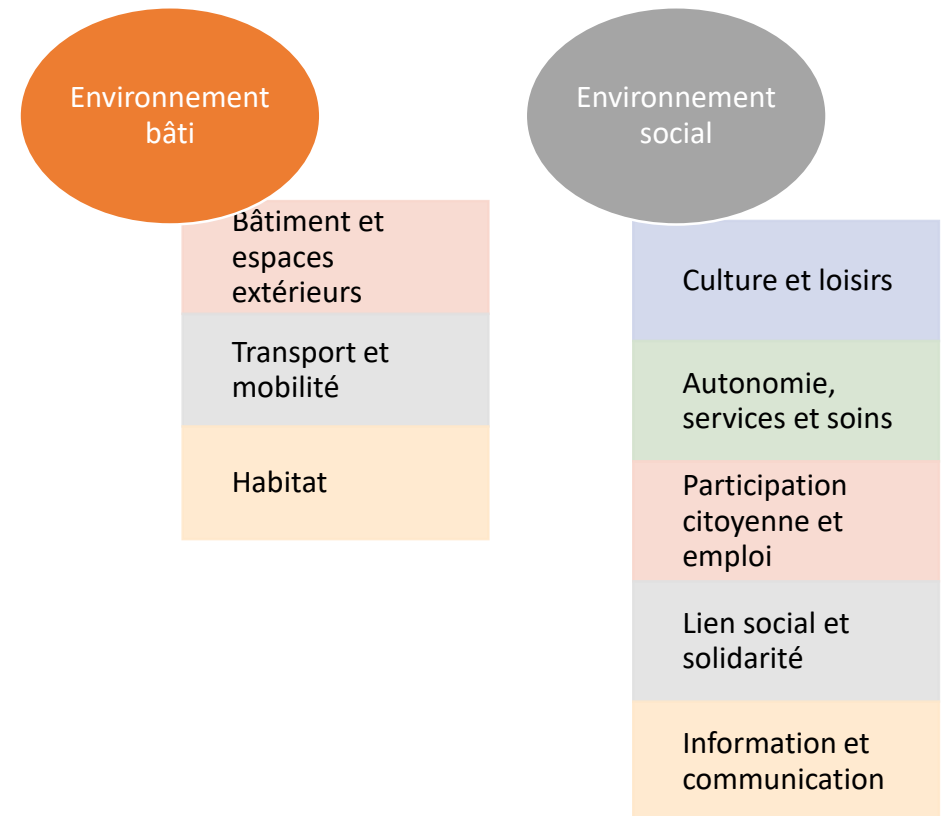
Cette démarche se veut participative et transversale.

En effet, elle repose sur un fonctionnement ascendant et consultatif en associant tous les acteurs, citoyens, professionnels ou institutionnels concernés par la question du vieillissement.

En participant à cette démarche, la Ville s'engage sur un cycle de cinq ans renouvelable. Ce cycle est décomposé en plusieurs phases successives dans le respect de la méthodologie élaborée par le « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés »

Durant les deux premières années, et après avoir adhéré à l'association du « Réseau Francophone des Villes Amie des Aînés », la collectivité élabore un « diagnostic urbain » pour identifier les points forts et les pistes d'améliorations concernant la prise en compte du vieillissement dans la ville. Suite à ce diagnostic urbain, la municipalité élabore et met en œuvre un plan d'actions visant l'amélioration des conditions de vie des habitants âgés sur le territoire.

PORTRAIT DE TERRITOIRE POUR UN PROGRAMME D'ACTIONS AUTOUR DE HUIT THÉMATIQUES



METTRE EN ŒUVRE LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

COLOCATION ÉTUDIANTE RÉSIDENCE SÉNIORS DE LA HAIE VIGNÉ

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de dédier un ancien logement de fonction à une colocation pour trois étudiants, inscrivant ainsi la résidence dans une dynamique de colocation solidaire intergénérationnelle.

Le principe est de proposer aux étudiants de bénéficier d'un loyer modéré[*] comprenant les charges et l'ameublement du logement (chambres et parties communes). Les étudiants s'engagent de leur côté à s'investir bénévolement auprès des résidents au travers d'activités en fonction de leurs centres d'intérêts (accès au numérique, cuisine, musique, lecture...) et via le biais d'une convention de bénévolat.

Ce projet se réalise dans une dimension partenariale avec l'Association de la Fondation de l'Étudiant pour la Ville (AFEV) qui agit pour la lutte contre l'inégalité. Le logement est meublé et sera conventionné avec l'Etat pour permettre l'ouverture des droits à l'Allocation Personnalisée pour le Logement.

**] 315 à 330 € y compris un forfait de charges locatives (2 chambres de 10 m² et 1 chambre de 13 m² pour un appartement de 85 m² au total et totalement meublé).*

3

Places proposées et attribuées



INTÉGRER LE HANDICAP ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

La Ville de Caen agit dans tous les domaines de la vie quotidienne pour faciliter la vie des personnes handicapées : accessibilité des espaces publics et des bâtiments, éducation logement, sport, culture...

Le CCAS de la Ville de Caen oriente les personnes les plus isolées et en situation de grande précarité pour répondre aux besoins de première nécessité.



DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'INSERTION

AIDE AU PAIEMENT DES PRESTATIONS VÉLISOL POUR DES PROJETS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté nécessite des moyens de déplacement autonomes. L'Association VÉLISOL' propose plusieurs services visant à promouvoir et à développer l'utilisation du vélo comme moyen de transport économique, écologique et efficace.

Elle propose également aux structures socio-éducatives, dans le cadre d'une convention d'adhésion et un coût à l'année de 120 €, de recevoir des groupes d'utilisateurs accompagnés de l'un de leurs représentants pour des temps de mécanique ou de vélo-école encadrés par un salarié de VÉLISOL'.

Les personnes orientées et/ou accompagnées par le C.C.A.S. se verront proposer d'adhérer à l'association au tarif préférentiel de 1 €.

En complément, le C.C.A.S. pourra apporter une aide financière aux caennais sur différentes prestations proposées par Vélisol (apprentissage, location de vélo, achat de vélo d'occasion).



6

Aides accordées pour
960€ au total

CRÉER DES ESPACES DE LOISIRS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

3

Espaces de loisirs adaptés aux enfants en situation de handicap

Cette opération novatrice propose des jeux entièrement adaptés aux enfants en situation de handicap, y compris les déficients visuels (tableaux d'activités de manipulation, toboggan de faible hauteur, balançoire spécifique...) et un sol souple facilitant l'accès des fauteuils jusqu'aux jeux ainsi que des aménagements spécifiques pour les terrains de sports.

Cette année quatre nouveaux espaces ont été réalisés :

- ❖ Square Jean Soreth : mise en accessibilité PMR d'une aire de jeux,
- ❖ Avenue Horatio Smith installation d'un terrain multisports avec accès personnes à mobilité réduite (PMR),
- ❖ 49 boulevard Vanier : réalisation d'une aire de jeux personnes à mobilité réduite (PMR) pour les petits,
- ❖ Rue de Touraine : réalisation d'une aire de jeux personnes à mobilité réduite (PMR).



Mise en accessibilité PMR du square Jean Soreth à proximité de la place de la Résistance

DÉVELOPPER UNE APPLICATION POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS

3

Modes de communication



ACCEO

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent désormais contacter par téléphone les principaux services de la Ville de Caen ou de Caen la mer, avec l'application gratuite Acceo.

Trois modes de communication sont proposés : transcription instantanée de la Parole (TIP), visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF), visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC).

Le service est accessible sur tablette, smartphone et ordinateur.

LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS EN 2021, C'EST...



COHÉSION SOCIALE

650 conseillers
pour les Contrats
de Quartier

- Les conseils de quartiers et leur coordination sont considérés comme les instances pivots de la participation citoyenne. Renouvelés en mai 2021, les conseils de quartiers sont mis en place pour une durée de trois ans.

LIEN SOCIAL & « VIVRE ENSEMBLE »

- Le CCAS de la Ville de Caen a mis en place le service polyvalent d'aide et de soins aux personnes dépendantes (SPASAD), pour améliorer les possibilités de maintien au domicile par les différents services à domicile du CCAS (service de soins infirmiers à domicile – SSIAD, service Auxiliaire de vie, service de portage des repas à domicile, service de téléassistance).
- Il intègre un territoire de couverture, un accueil unique, un référent, des prestations coordonnées, un système d'information intégré, une articulation fiable et sécurisée de l'information vers les professionnels et services extérieurs.

21 bénéficiaires
du SPASAD

- Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) Mathilde de Normandie est une zone dédiée au sein de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) où sont organisées durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques pour les résidents ayant des troubles du comportement modéré.
- Le PASA a obtenu sa labellisation par l'Agence Régionale de Santé Normandie et du Conseil départemental du Calvados en 2019.

31 résidents
accueillis au pôle
d'activités de
soins adaptés

- L'application « Senior-Sénior » permet de répondre à de réels besoins du quotidien en mettant en relation les personnes.
- Elle s'adresse aux seniors à partir de 55 ans. L'adhésion à cette application par le CCAS permet d'accéder, gratuitement et sans publicité, à six services-clés : les animaux, les courses, les déplacements et les loisirs, le sport et le numérique.
- La publication d'actualités et de notifications a permis en 2021 comme en 2020, pendant la période de tension sanitaire, d'être un relais des informations de la ville sur le plan culturel, patrimonial, sportif et associatif.
- 616 messages échangés soit +42 % par rapport à 2020

795 personnes
connectées à
l'application
Senior-Sénior

LES ACTIONS EN LIEN AVEC LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS EN 2021...



TERRITOIRE ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- 250 bâtiments mis en accessibilité
- 667 places de stationnement PMR
- 971 modules sonores équipent les feux de circulation
- 11 sanitaires automatiques accessibles PMR

- La Ville de Caen s'est engagée, via l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), à réaliser des travaux de mise en conformité d'accessibilité pour les bâtiments recevant du public (ERP) et, pour la voirie, des travaux de mise en conformité, de sécurisation, de création de passages piétons et de places PMR (personnes à mobilité réduite), d'élargissement de trottoirs. Ainsi, 948 000 € de travaux sur les bâtiments de la Ville ont été réalisés en 2021 et 35 places supplémentaires de stationnement PMR ont été créées depuis 2018 sur le territoire.
- La Ville a équipé les sanitaires automatiques d'une porte coulissante, pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap.

Guide du handicap

- Ce guide recense l'ensemble des services aux Caennaises et aux Caennais en situation de handicap et à leur famille : s'informer, se déplacer, se loger, apprendre, travailler, vivre au quotidien, se soigner, sortir.
- Consulter le guide handicap : [Handicap | Caen.fr](https://www.caen.fr/handicap)

LES ACTIONS EN LIEN AVEC LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS EN 2021...



UNE MOBILITÉ POUR DES PROJETS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET/OU SOCIALE

15 aides aux caennais pour le garage solidaire

- Le garage solidaire « Transmission 14 » est une entreprise d'insertion qui propose des tarifs adaptés aux personnes qui lui sont adressées par un référent social, ou encore par la Plateforme Mobilité de Caen la mer, et qui s'inscrivent dans un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle et rencontrent des difficultés financières.

+85,7 % de bénéficiaires du dispositif de location scooters et vélos

- Mise en place d'une convention de partenariat avec l'Association des Amis de Jean Bosco (AAJB) destinée à proposer aux Caennais, privés de moyen de locomotion, de se rendre sur un lieu de travail ou de formation professionnelle via la location de scooter ou vélo électrique, moyennant une participation financière : 20 euros par semaine et une durée maximale de 3 mois



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE SATISFAISANT

❖ EDUQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUTES LES ACTIVITÉS



EDUQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUTES LES ACTIVITÉS

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ CAENNAISE

Le Projet éducatif global, prolongé par le Projet jeunesse et vie étudiante s'adresse aux enfants et aux jeunes de 0 à 25 ans.
Il s'agit d'un outil conçu pour identifier et coordonner les besoins, les attentes et les projets de tous les acteurs :

- parents,
- enseignants,
- personnels des écoles,
 - éducateurs,
- animateurs sportifs et socio-éducatifs,
 - médiateurs culturels,
- associations sportives, culturelles, socio-éducatives, de quartiers...



PRATIQUE DU VÉLO ET DU ROLLER AUPRÈS DES JEUNES

1391
Enfants bénéficiaires

65

Classes bénéficiaires

Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la Ville encadrent des cycles d'activités physiques de roule (roller ou vélo) au sein des écoles caennaises, publiques ou privées dans le but de favoriser la mobilité douce.

La majorité des projets programmés ont pu être réalisés.



ORGANISER UN ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR POUR TOUS

Caen ça bouge
Le festival des mobilités durables



1000

Cyclistes sur les deux parcours de randonnée

Concurrents pour les deux trails urbains

1600



Pour sa première édition, ce festival des mobilités durables, installé sur le Quai François Mitterrand était composé d'un espace d'animations musicales et de promotion des mobilités durables : atelier de marquage bycicode, atelier de réparation de vélos, animations rollers, tests de matériels sportifs, présentations des transports « nomad », présentation de Renault Mobility et du bus twisto au biogaz...

En complément de ce village, deux temps forts étaient proposés pour inciter les caennais à redécouvrir la ville d'une autre manière : deux trails urbains le samedi soir (deux parcours de 8 et 19 kms – 1 600 concurrents) et deux parcours de randonnées cyclistes le dimanche matin (1 000 participants) avec plusieurs passages dans des lieux insolites de la Ville.

Ce festival a également été ponctué par la programmation de plusieurs conférences pour promouvoir la pratique du vélo au quotidien : Comment se déplacer en vélo à Caen ? Comment organiser son voyage à vélo ? Quels sont les bienfaits de cette pratique ?

Enfin, le week-end s'est terminé par une « clean-walk » dans les rues de Caen, pour ramasser les déchets éventuellement laissés par les participants.

SENSIBILISER LES SCOLAIRES À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

23

Elèves participants



Ce projet sur le Développement Durable / Prévention et Tri des déchets, qui a pris finalement le nom de Projet « DÉCHEKTOR » est le fruit d'un travail annuel pour les élèves de 6 CE1 et de 17 CE2 de l'école La Pigacière de Caen.

Tout a commencé, en septembre 2020, par la visite du Bus Énergie de la Fondation Good Planet de Yann Arthus-Bertrand. Puis dans les semaines qui ont suivi, des observations et des débats sur les affiches de cette même fondation ont été organisés, afin de favoriser l'apprentissage de l'éco-citoyenneté et du vivre-ensemble et de sensibiliser les enfants à l'impact de la pollution sur la planète, mais aussi aux enjeux de réduction et de tri des déchets.

Les enfants ont ensuite, par différentes entrées (documentations diverses, livres, vidéos, visite d'une animatrice du Syvedac) changé de comportement face à la pollution et cherché des actions possibles et faciles au quotidien pour tendre au « zéro-déchet ou presque » et ainsi prendre soin de la planète Terre.

En parallèle, les enfants ont confectionné un monstre-pollution, avec un artiste local, Pop The Fish appelé « Déchektor ».

Afin de préparer une action de sensibilisation à l'écologie, tous les élèves ont participé à l'écriture des paroles de la chanson de rassemblement et ont inventé et écrit les slogans des affiches de la déambulation, un message étant attribué à chacun.

Grâce au monstre Déchektor et à la chanson entonnée en boucle, les élèves éco-citoyens en herbe ont été visibles en centre-ville de Caen et ont pu sensibiliser les passants à l'importance de faire attention à notre belle planète Terre et en leur proposant des solutions, le vendredi 11 juin 2021 après-midi.

Et enfin, l'année s'est terminée par la visite de la Colline aux oiseaux, ancienne déchetterie réhabilitée en parc fleuri.

ENCOURAGER LA MOBILITÉ ACTIVE DES ÉCOLIERS

4

Écoles inscrites au
programme MOBY



MOBY

Le programme d'accompagnement à

L'ÉCOMOBILITÉ

SCOLAIRE



Le programme MOBY concerne 4 écoles caennaises : Jean Moulin, Lyautey, Michel Pondaven et Puits Picard sur deux années consécutives (2021-2022 et 2022-2023).

Il a pour but de sensibiliser les élèves (2 classes par écoles) à la mobilité durable et mettre en œuvre un plan de déplacements des établissements scolaires (PDES) pour chaque école. Un certain nombre de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des déplacements seront construites avec tous les acteurs de l'établissement : élèves, parents, enseignants, personnels, livreurs... sur la première année et mises en œuvre et évaluée sur la deuxième année. Des projets pourront être financés à hauteur de 50 % plafonné à 1 000 € par établissement (signalétique, mobilier urbain...).

Ce programme proposé à Caen par Eco CO2, en partenariat avec la CPIE de la Vallée de l'Orne, est financé à 75% par les certificats d'énergie via l'organisme Eco CO2. 18 000 € restent à charge de la collectivité.

La Ville le complète afin d'inscrire les messages dans la durée par des animations complémentaires d'acteurs locaux (ateliers vélo avec Vélisol et théâtre avec Papillon Noir Théâtre).

ORGANISER UNE SEMAINE D'ANIMATIONS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

800

Participants sur
l'ensemble des
animations proposées



L'Association LEX CADOMUS a organisé du 20 au 30 septembre 2021 un ensemble d'activités consacrées au développement durable. L'événement concerne principalement les étudiants de l'Université de Caen et tout particulièrement du campus 1.

La programmation était la suivante : conseil municipal de l'énergie, quizz spécial développement durable, ciné débat, forum, atelier fresque du climat, table ronde, atelier cuisine, cleanwalk, gala écoresponsable.

L'ensemble de la programmation était accessible gratuitement sauf le gala conçu de manière éco-responsable : démarche zéro déchet, vaisselle non-jetable... .

Le budget de l'événement est de 7 000 €, une subvention de 500 € a été attribuée par la Ville.

RUNNIN' CITY – SPORT ET PATRIMOINE

4

Itinéraires à pied ou à vélo

Ce nouvel outil numérique s'adresse aux sportifs et aux touristes, il permet de découvrir la ville en pratiquant un sport ou pour faire une simple balade.

4 circuits audio sont disponibles en 7 langues. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur est guidé et des informations lui sont apportées sur les points remarquables à mesure de ses déplacements :

- 1 000 ans d'histoire : 5,5 km pour la découverte des lieux historiques,
- La ville verte et bleue : 10 km à travers les parcs et jardins en reliant l'Orne et le canal,
- Caen, Terre de Jeux : 10km pour promouvoir le sport caennais,
- Tout Caen à vélo : 15km pour les cyclistes de la presqu'île jusqu'au Mémorial.



RUNNIN' CITY

SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE GRÂCE À LA CULTURE

La construction de la programmation de « La culture se déconfinne » a été décidée par les élus au moment des restrictions dues à la crise sanitaire. Elle s'est faite en lien étroit avec les partenaires culturels du territoire.

En quelques semaines, des œuvres ont été créées ou recrées pour former un programme riche et vivant montrant toute la vivacité de la culture à Caen.

La mise en place de cette programmation poursuit plusieurs objectifs :

- ❖ Offrir des moments impromptus de gaieté et de rêverie à des habitants privés de tout loisir en cette période particulièrement morose ;
- ❖ Montrer que la vie culturelle et artistique caennaise est bien vivante et reste dynamique malgré le contexte sanitaire ;
- ❖ Soutenir la création artistique ;
- ❖ Toucher un public peu ou pas habitué à se rendre dans des lieux culturels.

La programmation a reçu le soutien de la Direction des affaires culturelles (Drac) Normandie.



Retrouvez la programmation complète sur le site de la Ville de Caen :

<https://caen.fr/actualite/caen-la-culture-se-deconfinne>

AU PROGRAMME :



LES ACTIONS EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION ET LES ASSOCIATIONS DES JEUNES EN 2021...



EDUCATION & DÉVELOPPEMENT DURABLE

31 écoles impliquées dans des actions DD

- La Ville de Caen poursuit son engagement pour le développement durable dans les écoles dans le cadre d'une démarche globale en lien avec l'Éducation nationale.

25 projets éducatifs globaux

- Les Projets Educatifs Globaux (PEG) visent à mobiliser la communauté éducative au service de l'épanouissement et de la réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans à travers la mise en œuvre de projets innovants.

18 projets éducatifs scolaires

- La Ville soutient financièrement les projets éducatifs scolaires autour des thèmes suivants : Agenda 21-Développement durable-Santé, Citoyenneté-Parentalité, Culture.

CULTURE & CITOYENNETÉ

- Chaque année des visites de l'hôtel de ville de Caen sont organisées pour les écoles Caennaises.

20 classes accueillies pour les visites citoyennes

- Un lieu de découverte et d'échanges sur les liens historiques et culturels des pays nordiques et baltes dans l'identité caennaise, dans le monde de l'éducation et du tissu associatif a été mis en place au cœur du forum de la bibliothèque Alexis de Tocqueville avec un espace d'exposition permanente et un espace d'animations « à la nordique ».

Label Caen Nordic

SPORTS & DÉVELOPPEMENT DURABLE

206 bénéficiaires sport santé

- La Ville poursuit la mise en œuvre des séances de sport sur ordonnance. Les bénéficiaires sont accompagnés pour reprendre l'activité physique malgré leurs pathologies dans le but d'améliorer leur santé et de lutter contre la sédentarité.



PRODUIRE ET CONSOMMER RESPONSABLE

- ❖ GÉRER À LA SOURCE ET VALORISER LES DÉCHETS
- ❖ MOBILISER AUTOUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE
- ❖ ENCOURAGER LE RÉEMPLOI, LES ACHATS RESPONSABLES ET LES SOLIDARITÉS



GÉRER À LA SOURCE ET VALORISER LES DÉCHETS

La Ville de Caen, en lien avec la Communauté urbaine Caen la mer, s'engage à répondre avec réactivité aux exigences de propreté et de qualité, et à faire face aux enjeux du développement durable.

En plus des investissements en matériel (balayuses, laveuses, véhicules de lavage haute pression et camions), **120 agents de la Ville de Caen agissent quotidiennement, pour la propreté urbaine, sur le terrain afin d'améliorer le cadre de vie de tous.** Pour les aider à garder la ville propre, les gestes de chacun comptent.



MOBILISER LES CITOYENS AUTOUR DES DÉCHETS



280kg

De déchets collectés par les citoyens

Le Worldcleanup Day, organisé le samedi 18 Septembre par l'association Horizons Naviguer et Partager, s'est déroulé à Caen, aux abords du port de plaisance et de la presqu'île. De nombreux partenaires étaient présents : Zorro Mégot, The Sea Cleaners, Agglo Plast, ToutenVélo, l'Eboueur Vert.



EXPÉRIMENTER LE TRI DES DÉCHETS FERMENTESCIBLES À LA SOURCE

2

Chalets d'apport volontaire de biodéchets



Dans la continuité de l'expérimentation réalisée sur la presqu'île, cette année deux chalets d'apport volontaire de biodéchets ont été installés cours Général de Gaulle et Fossés Saint-Julien. Ils sont réservés aux foyers en logement individuel ou collectif sans solutions de compostage sur l'espace privé.

Les biodéchets sont collectés deux fois par semaine par Tout en vélo et permet d'alimenter le pavillon de compostage installé sur la Presqu'île et contribue également au développement de la Maison de l'alimentation.

ETENDRE LES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} avril 2021, Caen la mer a élargi ses consignes de tri pour faciliter la collecte.

Tous les emballages et les papiers sont désormais à déposer dans la poubelle jaune pour être recyclés.

Ces nouvelles règles permettent de répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique.

Pour plus d'informations :
<https://caenlamer.fr/dechets-et-proprete-urbaine>

QUE DOIT-ON METTRE DANS LE BAC JAUNE ?

> TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS !



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE :

Flacons, bidons, bouteilles, sacs, sachets, pots, barquettes, tubes, blisters...



TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS :

journaux, magazines, prospectus, enveloppes avec et sans fenêtres, boîtes à pizza, boîtes à chaussures...



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL :

boîtes de conserve, cannettes, bidons de sirop, papiers d'aluminium et barquettes, aérosols non chimiques, tubes, couvercles de pots, capsules de café...



CEUX QUI NOUS QUESTIONNENT MAIS QUI SE DÉPOSENT BIEN DANS LA POUBELLE JAUNE :

bouteilles d'huile, enveloppes à fenêtre, plaquettes vides de médicaments, emballages en papier de beurre, papier d'aluminium et barquettes vides

LES PETITS NOUVEAUX



TOUS LES SACS ET SACHETS :

biscuits apéritifs, surgelés, fromage râpé, café...



TOUS LES POTS ET BARQUETTES :

pots de yaourt, de crème, barquettes de viande, de poisson, de beurre ou de fromage...



LES TUBES ET GOURDES JETABLES :

dentifrice, crèmes de soins, gourdes de compotes...

En cas de doute sur le tri, consultez le guide
> www.consignesdetri.fr

LES DÉCHETS EN 2021, C'EST...

GESTION DES DÉCHETS

5 601 sapins de
noël collectés
(en 2020)

- Caen recycle les sapins de Noël non floqués. Après Noël 2020, 36 points de collectes ont été répartis à travers la ville.

5 composteurs
collectifs en pied
d'immeuble
&
1 composteur sur
un établissement
scolaire

- Dans le cadre de la convention de développement du compostage partagé plusieurs dispositifs existent : les composteurs collectifs installés en pied d'immeuble et les composteurs installés sur les sites scolaires.
- Pour 2021, 21 études d'opportunité ont été menées, traduites en sites potentiels et pourraient faire l'objet de mise en place l'année prochaine.



MOBILISER AUTOUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE

Du champ à l'assiette, chaque aliment que nous consommons a des impacts sur l'environnement et la santé. Pour répondre à ces enjeux, les élus et citoyens souhaitent favoriser une alimentation durable qui s'articule autour de nouvelles filières plus respectueuses et plus éthiques ; produits frais et non transformés, produits locaux et de saison, agriculture raisonnée et/ou biologique, commerce équitable pour les producteurs, circuits courts, lutte contre gaspillage alimentaire, réduction des emballages et des déchets, économe en eau... tout en favorisant le plaisir gustatif et la convivialité.



CAEN PRESQU'ILE – PROJET URBACT/RU:RBAN



Membres actifs

25

145

Visiteurs et bénévoles en juillet 2021

Villes européennes en réseau

11

La Ville de Caen s'est engagée dans le programme URBACT/Ru:rban. C'est un programme de Coopération Territoriale Européenne spécifiquement dédié aux villes qui permet, grâce à des échanges et retours d'expériences, le développement de solutions pragmatiques, nouvelles, durables et intégrées.

Dans ce cadre, la Presqu'île, en cours de réaménagement, accueille un collectif « La Maison de l'alimentation durable » pour animer un dispositif promouvant une alimentation saine et accessible à tous.

Jardins pédagogiques, vente de produits locaux et respectueux de l'environnement, lieu de restauration, programmation culturelle animent ce tiers lieu autour de l'agriculture urbaine, du bien cultiver et du bien manger.

PROPOSER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ DANS UN LIEU PUBLIC

3 juin
2021

Ouverture du Restaurant-salon
de thé « L'orangerie » au Jardin
des Plantes

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Ville, un restaurant-salon de thé a ouvert le 3 juin 2021 dans le beau bâtiment de l'Orangerie du Jardin des plantes.

Ce projet permet de valoriser le Jardin des plantes et de faire découvrir ou redécouvrir ce lieu.

Outre la restauration locale et bio pour un déjeuner ou un goûter, une bibliothèque permet d'emprunter des livres pendant son repas.



INCITER LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MARCHÉS

Nouveaux marchés Bio et local

2



MARCHE BIO ET LOCAL Saint Paul

- La Ville accompagne l'association de quartier Village Saint Paul avec la mise en place d'un Marché local et bio tous les samedis matins de 9h30 à 13h – place Saint Paul.

MARCHE LOCAL Koenig

- Sur une suggestion de producteurs locaux, la Ville a travaillé avec des commerçants non sédentaires pour proposer un « point de vente » sur des horaires offrant une possibilité de faire ses achats en fin de journée.

ENCOURAGER LE RÉEMPLOI, LES ACHATS RESPONSABLES ET LES SOLIDARITÉS

De nombreux acteurs du territoire développent le réemploi en favorisant un ancrage local et s'appuyant ainsi sur le potentiel de proximité.

Ces initiatives conjuguent les besoins et les attentes des caennais mais aussi convivialité, échanges et partages pour plus de solidarité.



AIDER AU RETOUR À L'EMPLOI EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

14

Bénéficiaires

(en 2020)

LA CHIFFO



Dans le cadre d'un partenariat conventionnel avec l'association ACIADÈS, le CCAS a mis en œuvre depuis 2009 un dispositif d'aide vestimentaire qui prend la forme de "chèques Chiffo" et permet à ses bénéficiaires d'acquérir auprès de la boutique solidaire La Chiffo, des vêtements, du linge de maison, des accessoires vestimentaires etc.

L'utilisation des chèques Chiffo est possible dans le cadre des braderies permanentes organisées par l'association (prix unitaire des vêtements très faible) mais aussi pour l'achat de mobilier (dans la limite de 50% de la valeur).

FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS MÉNAGERS ET MOBILIERS ISSUS DU RÉEMPLOI

Convention de partenariat
Coop 5 pour 100 et CCAS

Juillet
2021

La COOP 5 POUR 100 propose une ressourcerie où chacun peut se procurer des objets et matériels divers issus du réemploi, une épicerie, une cantine, et des ateliers de confection de vêtements, réparation de meubles etc.

A travers son action globale, la Coop 5 pour 100 mène des actions de sensibilisation au développement durable, contribue au développement local et solidaire et mobilise des solidarités locales.

Afin de favoriser l'accès aux équipements ménagers et mobiliers issus du réemploi et de sensibiliser à la revalorisation d'objets usagés, de meubles et d'encombrants, les personnes peuvent solliciter une aide financière auprès du C.C.A.S pour acquérir ce type de biens. Le cas échéant un devis à soumettre au C.C.A.S leur est remis en vue d'une prise en charge totale ou partielle de la dépense.

En cas d'accord les personnes se voient remettre un chèque libellé à l'ordre de la Coop pour 100.



LES ACTIONS EN LIEN AVEC LES ACHATS RESPONSABLES, LE RÉEMPLOI ET LA SOLIDARITÉ EN 2021...



ECONOMIE CIRCULAIRE

9 aides à l'achat d'équipements informatiques *(en 2020)*

- Le CCAS propose une aide exceptionnelle d'un montant maximum de 400 euros pour permettre aux ménages dépourvus de ressources suffisantes d'acquiescer auprès d'une entreprise d'insertion ou d'une entreprise adaptée un équipement informatique reconditionné pour effectuer les démarches administratives courantes.

Guide pratique pour les commerçants

- Consultez le guide pratique pour les commerçants : [Commerces et entreprises | Caen.fr](https://www.caen.fr/commerces-et-entreprises)



COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

❖ SE MOBILISER AUTOUR D'UNE DÉMARCHE ECO-RESPONSABLE



SE MOBILISER AUTOUR D'UNE DÉMARCHE ECO-RESPONSABLE

Caen s'est engagée dans des actions concrètes visant à modifier progressivement les pratiques et les processus pour répondre aux enjeux de la transition écologique : réduction du gaspillage, déplacements alternatifs, protection de la biodiversité, achats responsables, réalisation d'économies...



RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS AVEC DES OUTILS ADAPTÉS

Pour améliorer et simplifier la relation à l'utilisateur, nos collectivités se sont engagées dans un projet mutualisé de gestion de la relation citoyenne.

L'objectif est de fluidifier les procédures entre les services afin de mieux gérer les échanges avec le citoyen, simplifier les démarches administratives et améliorer la qualité de service public de la Ville de Caen, du CCAS et de Caen la mer.

En 2020, il s'est articulé autour de plusieurs axes de travail en interne :

- Adaptation aux besoins et attentes de nos usagers à partir de l'écoute des agents de terrain
- Interconnexion des outils et des sources d'informations pour fluidifier les process entre les services
- Modernisation des outils en les adaptant aux évolutions
- Meilleur partage de l'information et des bons interlocuteurs
- Evolution de la téléphonie pour s'adapter aux nouveaux besoins (nouveaux horaires, plages réservées à l'accueil physique, numéros dédiés)
- Nouveau parcours de formation plus complet et systématique pour une culture commune de l'accueil
- Création d'outils pour guider les services (charte d'engagement, guide de bonnes pratiques)



VALORISER ET PARTAGER LES ACTIONS DE LA VILLE VIA LE DD TOUR

1

Circuit santé & développement durable

15

Participants à la rencontre



Il n'est pas toujours simple lorsque l'on s'engage dans une démarche de développement durable d'y voir clair. Quelles traductions concrètes ? Comment s'y prendre ? Où trouver des sources d'inspiration ?

Le DDTour, proposé par l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD), offre la possibilité d'échanger, de bénéficier de l'expérience et des conseils d'autres porteurs de projet (collectivités, agriculteurs et autres partenaires) via des visites de terrain. Le DDTour compte une quinzaine de circuits permanents sur le territoire normand.

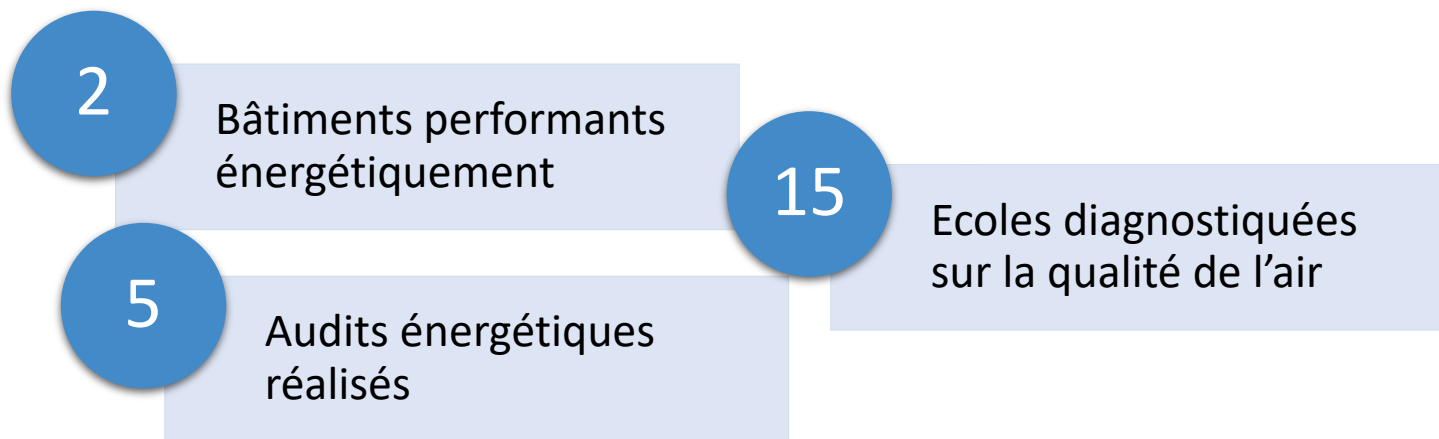
L'ANBDD a fait appel à la Ville de Caen et à la Communauté urbaine Caen la mer pour partager leurs politiques transversales mises en œuvre **en faveur de la santé et du développement durable au service des habitants**.

Les élus et techniciens ont d'abord présentés à leurs homologues leurs projets, de leur imagination à leur mise en œuvre sur le terrain. Pour concrétiser, une visite sur le quartier du Chemin vert a notamment permis d'illustrer les ambitions suivantes :

- Prévenir et anticiper les pics de pollution : visite de la station de mesure de la qualité de l'air,
- Vivre en bonne santé dans une ville durable en favorisant la mobilité active et en améliorant la qualité de vie des habitants : visite d'équipements sur l'espace public,
- Grandir et apprendre dans un environnement sain et durable : visite de l'école Michel Pondaven (intégration de l'enjeu de la qualité de l'air intérieur dès la phase de conception de l'équipement, présentation du projet de modernisation de la restauration scolaire en lien avec la loi EGalim et l'achat local).

10 agents et élus de collectivités et institutions ont participé à cet échange organisé le 30 septembre 2021.

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS PUBLICS EXEMPLAIRES



La Ville de Caen investit depuis plusieurs années dans la construction et la réhabilitation des bâtiments publics performants énergétiquement. Les objectifs sont de :

- Réduire significativement les coûts de fonctionnement énergétiques de son patrimoine
- Travailler sur le volet énergétique de ses projets
- S'inscrire dans les objectifs de la loi de transition énergétique qui impose 50% de réduction des consommations d'ici 2050
- Participer à l'atteinte des objectifs ambitieux du Schéma Directeur des Energies
- Répondre aux objectifs du décret tertiaire (applicable depuis le 1er octobre 2019) qui impose une réduction de 60% des consommations d'énergie dans les bâtiments de plus 1000 m² d'ici 2050
- Profiter des aides mobilisables pour engager des projets de réhabilitation

Elle a initié également un Schéma Directeur Immobilier afin d'obtenir une connaissance globale et détaillée de son patrimoine, d'élaborer un scénario d'évolution et de gestion patrimoniale, ainsi que la mise en œuvre d'un programme d'actions.

S'ENGAGER DANS LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le Numérique Responsable vise à réduire l'empreinte écologique et sociale des technologies de l'information et de la communication.

En 2021, les deux collectivités de s'engager dans la « labellisation 123 » proposée et financée par l'ADEME. Elle permet d'élaborer une véritable stratégie (gouvernance, usages, organisation, formation, communication, achats et utilisation responsable...) et de passer un audit blanc pour assurer une démarche fiable avant de s'engager dans une véritable labellisation Numérique Responsable.

Des pistes d'actions sont déjà étudiées notamment dans le domaine de la réorganisation des espaces de fichiers ou la révision des politiques d'achats (matériels informatiques et téléphones reconditionnés ou réemployé, papier recyclé)...



IMPULSER LA MOBILITÉ RESPONSABLE DES AGENTS

1242

Déplacements via la navette électrique



X

Bénéficiaires de la prime transport

33%

De véhicules propres renouvelés

32

Agents cyclistes sur les déplacements pendulaires
(24 agents ville et 8 agents CCAS)

Le plan de mobilité de la Ville de Caen vise à :

- Favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
- Optimiser et à augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de la collectivité.

Il regroupe les déplacements domicile-travail des agents, ainsi que tous les déplacements professionnels générés par les missions de la collectivité. Un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre pour améliorer les conditions de déplacements des agents ; flottes de vélos traditionnels, places de covoiturage, prime transports, forfait mobilité vélo, navettes électriques, généralisation du télétravail suite à l'expérimentation de 2020...

La collectivité investit chaque année une part plus importante de son budget d'acquisition de matériels en faveur des véhicules à faibles émissions. L'année 2021 sera tronquée par un contexte économique mondial difficile suite à la crise sanitaire notamment et entraîne une pénurie des matières premières reportant 90% des acquisitions 2021 vers une livraison en 2022.

LA COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN 2021, C'EST...

INFORMATIONS ET FORMATION DES AGENTS



403 agents sensibilisés

- En 2021, les visites internes, proposées sur le temps de la pause méridienne, ont pu reprendre avec l'amélioration de la situation liée au Covid-19. 15 sites ont été proposés (375 agents).
- Les objectifs de ces visites sont d'avoir une culture commune des compétences exercées au sein de la collectivité, de valoriser les métiers et de développer le sentiment d'appartenance à la collectivité.
- Deux sorties pédestres relaxation (8 agents).

520 articles web publiés

- Des informations sont relayées sur l'intranet de la Communauté urbaine et de la Ville de Caen permettant de mettre en avant des projets de directions ou des informations générales aux agents.

19 agents formés sur les thématiques DD

- De nombreuses formations catalogue du CNFPT ayant été annulées, les départs sont moins nombreux en 2021 que lors des années précédentes.
- 2 formations concernées : « Maîtriser les gestes et comportements écoresponsables », organisée en interne et « l'entretien des locaux ».

OPTIMISATION DES MODES DE TRAVAIL

- Caen la mer et la Ville de Caen font appel à une entreprise de courses à vélo pour leurs navettes internes et les courses ponctuelles sur le territoire de Caen et Caen la mer.

3 sites desservis
5 passages hebdomadaire

- Le marché constitué en groupement de commandes entre la Communauté urbaine, la Ville de Caen et son CCAS, impose depuis sa mise en œuvre, en 2021, la dématérialisation des commandes, des devis, des études. Cette méthode permet de réduire les frais d'affranchissements.
- Les éléments de mobilier issus du catalogue sont certifiés NF Environnement (ou label équivalent).

Marchés annuels fournitures et mobiliers de bureau

LA COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN 2021, C'EST...

COMMANDE PUBLIQUE

- La Ville intègre des clauses sociales dans le cadre des marchés qui en ont le potentiel :
 - Sur des marchés de travaux en bâtiment, réseaux ou voirie comme les travaux de la MJC Venoix ou de la Halle sportive St Jean Eudes.
 - Sur certains accords-cadres comme les travaux de voirie sur le patrimoine de la Ville de Caen avec 3 heures d'insertion prévues par tranches de 10 000 euros facturées.
- En 2020, sur 47 marchés de travaux notifiés, 13 marchés comportent des clauses d'exécution sociale.

3 110 heures
d'insertion dans
ses marchés *(en
2020)*

- Le marché rédigé en 2020 est actif depuis le 1er janvier 2021 et permet de développer les approvisionnements de qualité et en circuit court et ainsi d'atteindre les objectifs de la loi Egalim.
- En septembre 2021, les achats de denrées issues de l'agriculture biologique représentaient 25% du montant brut des dépenses (soit une multiplication par 2 par rapport à 2020) et les achats de produits sous label de qualité (Label rouge, HVE Haute valeur environnementale, et équivalent) 25%.
- A noter que ces pourcentages sont amenés à augmenter car des difficultés ont été rencontrées en début d'année du fait des épisodes de Covid.

25% des achats
de produits sous
label de qualité



